



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
24.03.2015

L'an deux mille quinze et le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/35

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mr DE GUALY, Mmes GONZALES, CHAILLET, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mr GUIRAUD
Mr KOWALCZYK procuration à Mme GONZALES
Mme THUEL

Secrétaire : Mr SOULA.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Thierry Lefert

**ELARGISSEMENT DE
LA COMMISSION
EXTRA MUNICIPALE
POUR
L'ACCESSIBILITE**

Vu la délibération n°14/61 du 14 avril 2014 désignant les élus qui siègent dans la commission communale d'accessibilité

Vu la loi du 10 juillet 2014 habilitant le gouvernement à recourir à une ordonnance pour redéfinir les modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi handicap du 11 février 2005,

Vu l'article L.2143 du C.G.C.T. modifié concernant les commissions communales pour l'accessibilité et notamment leur composition.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'associer à la commission communale d'accessibilité les personnes ci-après :

- 1 représentant du conseil de quartier centre
- 1 représentant du conseil de quartier Montplaisir
- 1 représentant du conseil de quartier Ouest
- 1 représentant du conseil de quartier des Avalats
- 1 représentant de l'Amicale des Commerçants
- 1 représentant de l'A.R.P.A.
- 1 représentant de l'Association des Paralysés de France (APF)
- 2 représentants des habitants de Saint-Juéry
- le Conseiller Municipal missionné à l'accessibilité et au handicap

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental